Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 081-218102747-20260928-CM280926_3-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT TARN

ARRONDISSEMENT

CANTON
Albi-Sud

Nombre de conseillers
En exercice 15

Présents 12
Votants 12

Commune SALIÈS
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 28 septembre 2026
L'An deux mille vingt-six et le vingt-huit septembre

Le Conseil Municipal de la commune de SALIES étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, **après convocation légale du 21 septembre 2026**, sous la présidence de **Jean-François ROCHEDREUX, le Maire.**

Etaient présents : Jean-François ROCHEDREUX Jacky MIQUEL, Bruno GASCON, Larbi FAÏDI, Nicolas MARTIN, Sabrina BORGOMANO, Evelyne CAVALIE-GUALLAR, Sophie CAMALON, Bernard TOMINET, David FERRÉ, Florence CABROL et Marina NAYME

Excusés : Nathalie BRULANT, Jean-Louis VAUGARNY et Valérie JACQUET.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS COMMUNAUX

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 17,
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 79 et 80,

Considérant qu'un poste de rédacteur principal 1ère classe a été supprimé suite à une promotion interne au grade d'attaché territorial,

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs de la collectivité,

Monsieur le Maire précise que les effectifs du personnel communal seraient ainsi modifiés :

CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE
FILIÈRE ADMINISTRATIVE			
Attaché	A	1	1 poste à 35 heures
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1	1 poste à 14 heures
FILIÈRE TECHNIQUE			
Adjoint technique principal 2è cl	C	1	1 poste à 35 heures
Agent de maîtrise principal	C	1	1 poste à 35 heures
Contractuel emploi permanent	Non titulaire	1	1 poste à 27,90/35ème heures
Contractuel emploi permanent	Non titulaire	1	1 poste à 30,06/35ème heures
Contractuel emploi permanent	Non titulaire	1	1 poste à 32,29/35ème heures

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 081-218102747-20260928-CM280926_3-DE

FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE			
ATSEM principal 1ère classe	C	1	1 poste à 33,97/35ème heures
TOTAL		**8**	

Le conseil municipal :
Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la liste d'aptitude pour l'accès au grade d'attaché par voie de promotion interne dressée à compter du 1er juillet 2026,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité :

APROUVE le tableau des effectifs communaux tel que présenté par Monsieur le Maire ;

APPROUVE l'avancement de grade présenté ci-dessus ;

DÉCIDE la suppression :

- à compter du 5 octobre 2026, d'un emploi permanent de rédacteur principal 1ère classe;

DÉCIDE la création à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps complet d'attaché territorial.

PRÉCISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Certifié conforme au Registre.

Ainsi fait et délibéré à Saliès,
le 28 septembre 2026

Le secrétaire de séance

Jacky MIQUEL

MAIRIE de SALIÈS (Tarn)

Le Maire

Jean-François ROCHEDREUX

Transmise en Préfecture et mise en ligne le 01 OCT. 2026